

Révolution tarifaire dans les transports en Île-de-France

À partir du 1er janvier 2025, Île-de-France Mobilités simplifie sa tarification des transports en proposant deux tickets uniques aux voyageurs occasionnels.



Île-de-France Mobilités, l'autorité qui organise les transports dans la région francilienne, a annoncé une simplification et une baisse de ses tarifs à partir du 1er janvier 2025. Cette révolution consiste en la mise en oeuvre de deux tickets :

- un pour le train, le RER et le métro à 2,50€,
- un pour les bus et les tramways à 2€.

Ce système doit remplacer les 50 000 tarifications différentes possibles puisque, hors Paris, le prix des trajets varie pour l'instant en fonction de la destination et de la distance parcourue.

Île-de-France Mobilités annonce aussi la fin du carnet de 10 tickets, moins chers qu'à l'unité, ainsi que l'extension du passe Navigo Liberté+ à l'ensemble de l'Île-de-France.

Avec ce passe Navigo Liberté+ :

- le Ticket métro / train / RER coûtera 1,99€,
- le Ticket bus / tram reviendra à 1,60€,

la correspondance entre le bus ou le tram et le métro, train ou RER sera offerte.

Avec ces nouveaux tarifs, 3 millions d'usagers occasionnels du bus, du train et du RER vont payer moins cher.

Cette révolution permettra notamment aux habitants d'Île-de-France, qui ont moins de transports, de payer le même prix que ceux qui bénéficient du métro en bas de chez eux.

Cela incitera aussi les Franciliens à utiliser davantage les transports en commun et ainsi diminuer leurs trajets en voiture. Le prix étant le même où que l'on voyage en Île-de-France, les Franciliens vont pouvoir explorer leur région à petits prix et découvrir ses multiples trésors.

Documents

[Tarifs transport IDF](#)